

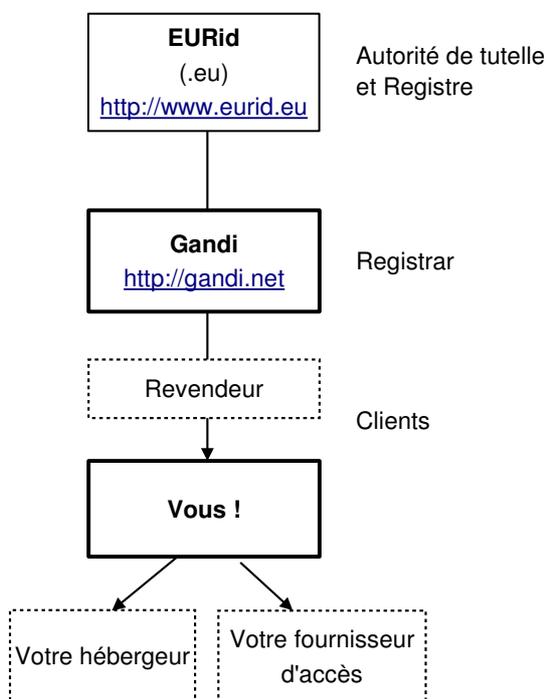
version n° 1.4 du 21 novembre 2012

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .EU supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site Web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse : <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .EU.1. Autorité de tutelle et Registre

.EU est l'extension officielle de l'Union Européenne. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .EU :



Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .EU.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .EU, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .EU, définies par l'EURid, consultables aux adresses suivantes :

- Termes et Conditions : http://www.eurid.eu/files/Ntrm_con_FR.pdf
- Politique d'Enregistrement : http://www.eurid.eu/files/Nreg_pol_FR.pdf
- Politique WHOIS relative aux noms de domaine .eu : http://www.eurid.eu/files/whois_fr.pdf

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .EU. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .EU.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : <http://www.gandi.net/domain/eu/info>.

Les .EU sont ouverts aux ressortissants de l'Union Européenne :

- personnes physiques domiciliées au sein de l'Union Européenne ;
- entreprises dont le siège statutaire, l'administration centrale ou l'établissement principal est situé au sein de l'Union Européenne ;
- organisations établies au sein de l'Union Européenne.

Pour enregistrer un nom de domaine en .EU, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- la durée d'enregistrement est de 1 an à 10 ans ;
- pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration** ;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour ;
- certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement: <http://www.eurid.eu/fr/noms-de-domaine-eu/noms-de-domaine-bloques-et-reserves> ;
- le respect des lois et règlements en vigueur dans le choix et l'utilisation de Votre nom de domaine, et plus particulièrement les droits des tiers, l'ordre public et l'intérêt général ;
- la disponibilité du nom de domaine, qui est vérifiée en temps réel sur Notre Site web lors de Votre demande d'enregistrement. Elle est par ailleurs consultable sur notre Whois (<http://www.gandi.net/whois>) ou celui de l'EURid (<http://www.eurid.eu/fr/content/whois-7>), un nom de domaine peut être non disponible parce qu'il est déjà enregistré, bloqué, suspendu, réservé, signalé par le Registre comme non-enregistrable, ou qu'il fait déjà l'objet d'une demande en cours ;
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

En application des règles de l'EURid :

- vis à vis de l'EURid Vous n'êtes pas considéré comme propriétaire du domaine, mais Vous disposez d'un droit d'usage sur le nom de domaine, limité, cessible, renouvelable et exclusif, pendant la période d'enregistrement ;
- Vous n'êtes habilité à exercer aucun droit de retrait concernant Votre demande d'enregistrement de nom de domaine, une fois que celle-ci a été validée par Nos soins et transmise au Registre. Cette restriction Vous est imposée par le Registre.

Nous attirons Votre attention sur le fait que, outre les condamnations auxquelles Vous Vous exposez en cas de violation des droits des tiers ou de Vos obligations légales et contractuelles, les règles Vous liant à l'EURid prévoient que tout manquement de Votre part est de nature à justifier le refus d'enregistrement, la suspension ou la destruction de Votre nom de domaine par l'EURid, sans que Nous ne puissions intervenir.

Article .EU.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :

<https://www.gandi.net/domain/price/detail/eu/>.

Article .EU.5. Stockage des données personnelles

Gandi intervient en qualité de sous-traitant du Registre pour la collecte des données personnelles et techniques nécessaires à l'enregistrement de Votre nom de domaine, et traitées à cet effet par le Registre.

Vous acceptez que le Registre du .EU accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données [Whois](#).

Les données personnelles et techniques associées à Votre nom de domaine en .EU sont collectées et utilisées par Gandi, et par l'EURid en sa qualité d'Autorité de tutelle et de Registre, conformément aux conditions générales d'enregistrement de nom de domaine chez Gandi, et conformément aux conditions EURid accessibles à cette adresse :

http://www.eurid.eu/files/whois_fr.pdf

Vous déclarez avoir pris connaissance de ces règles et les accepter sans réserve.

Les données personnelles sont collectées pour permettre l'enregistrement et la gestion de Votre nom de domaine. Elles sont destinées à être transmises à l'EURid, intégrées dans sa base de données, et publiées dans l'annuaire public Whois des noms de domaine, accessible notamment sur Notre site (<http://www.gandi.net/whois>) ou celui de l'EURid (<http://www.eurid.eu/fr/content/whois-7>)

Si Vous êtes un particulier (personne physique), par défaut l'EURid ne divulguera pas vos données personnelles (en dehors de l'adresse email) dans sa base publique [Whois](#).

Article .EU.6. Règlement des litiges

L'EURid a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges (ADR) spécifique pour les domaines en .EU :

- explications générales : <http://www.eurid.eu/fr/noms-de-domaine-eu/litiges>
- règles de procédure ADR : http://eu.adr.eu/html/en/adr/adr_rules/eu%20adr%20rules.pdf
- règles supplémentaires de procédure ADR : http://eu.adr.eu/html/en/adr/adr_rules/eu%20Supplemental%20Rules.pdf
- Organisme Régulateur (Cour d'Arbitrage de République Tchèque) : <http://eu.adr.eu/index.php>

Vous acceptez que tout litige relatif à Votre nom de domaine en .EU puisse être soumis à ces règles ADR, s'il s'agit d'un litige entre Vous et un tiers au sujet de l'enregistrement et/ou de l'utilisation du nom de domaine, ou bien d'un litige avec le Registre, pour contester une décision prise par le Registre.

Ces règles sont incorporées à Votre contrat avec l'EURid et aux présentes conditions particulières par référence et en font partie intégrante. Vous reconnaissez en avoir pris connaissance et Vous engagez à les respecter. Ces règles alternatives ne font pas obstacle aux procédures de règlement judiciaire ou arbitral des litiges relatifs aux noms de domaine conformément aux conditions générales d'enregistrement de nom de domaine chez Gandi.

Article .EU.7. Transfert (changement de Registrar)

Les règles applicables au transfert sont exposées à l'adresse suivante :

http://www.eurid.eu/files/Nreg_pol_FR.pdf (10.1)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif (le code est valide pendant 40 jours) ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration).

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

Il n'est pas possible de placer une sécurité de verrouillage chez Gandi contre les transferts sur un nom de domaine en .EU.

Les règles applicables au Trade (transfert avec changement de propriétaire simultané) sont exposées à l'adresse suivante : http://www.eurid.eu/files/Nreg_pol_FR.pdf (10.2)

Le Trade s'effectue via la même procédure qu'un transfert simple (le propriétaire actuel devra fournir le code d'autorisation obtenu de son Registrar actuel au nouveau propriétaire qui le transmettra au nouveau Registrar).

Article .EU.8. Changement de propriétaire

Les règles applicables au changement de propriétaire chez Gandi sont exposées à l'adresse suivante :

http://www.eurid.eu/files/Nreg_pol_FR.pdf (10.3)

Le changement de propriétaire n'est **pas disponible sur Notre Interface**. Cependant si Vous devez changer le propriétaire d'un nom de domaine, veuillez contacter Notre service clients.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .EU chez Gandi ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .EU.9. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Gandi relâche le domaine au Registre. Tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés.

A partir de cette date, le domaine est placé en statut de Quarantaine et peut être restauré, selon les conditions décrites

PJ: [Termes et Conditions](#), [Politique d'Enregistrement](#)

sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clientèle. La durée de la Quarantaine est de 40 jours calendaires.

Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

Article .EU.10. Intervention de l'EURid sur le nom de domaine (suspension, blocage et révocation)

En application des règles de l'EURid, Vous acceptez que l'EURid puisse intervenir sur le statut de Votre nom de domaine, et plus particulièrement puisse :

- le suspendre, notamment en cas de non-renouvellement dans les délais ;
- le bloquer, notamment en cas de procédure ADR ou judiciaire ;
- le révoquer, notamment en application d'une décision ADR, en cas de défaut de paiement, de non respect des règles d'éligibilité, ou autre manquement de Votre part aux règles de l'EURid.

En qualité d'intermédiaire technique, et conformément aux règles de l'EURid qui s'imposent à Nous comme à Vous, Nous n'avons aucune maîtrise sur ce statut dès lors qu'il est modifié à l'initiative de l'EURid.

-fin de l'annexe .EU-